

Image not found or type unknown



Avis à tiers détenteur

Par **palmer**, le **11/12/2012 à 18:48**

Bonjour,
Un organisme de recouvrement me menace de bloquer mon compte bancaire par un avis à tiers détenteur, je croyais que il n'y avait que le fisc qui avait le droit de faire des ATD.
Qu'en pensez vous ?
Merci,
AM

Par **chaber**, le **11/12/2012 à 19:34**

bonjour
sans titre exécutoire du tribunal ces organismes de recouvrement n'ont aucun pouvoir

Par **palmer**, le **11/12/2012 à 19:41**

bonjour,
c'est ce qu'il me semblait, ces organismes de recouvrements machent tout au bluff,
merci,
cordialement,
AM